

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	21.09.2017	17h00	17.333	DFS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Clarence Chollet**

**Titre : Des déclarations d'impôts neutres**

**Contenu :**

Les contribuables neuchâtelois reçoivent et remplissent chaque année leur déclaration d'impôts. En deuxième page, ils trouvent deux colonnes : « Contribuable ou époux » et « Épouse », donnant l'impression que les revenus des épouses sont forcément secondaires et annexes. Ce détail, bien que pouvant paraître mineur, laisse transparaître une vision obsolète de la société et n'est pas conforme à l'égalité des genres que devrait prôner l'État. Il paraîtrait ainsi plus judicieux de renommer ces colonnes, par exemple avec les intitulés « Contribuable 1 » et « Contribuable 2 », comme c'est déjà le cas dans d'autres cantons voisins.

Nos questions sont donc les suivantes :

- Est-ce que la formulation actuelle découle d'une quelconque loi ou règlement ou est-elle simplement héritée d'un autre temps ?
- Le Conseil d'État s'engage-t-il à changer cette formulation pour la rendre plus neutre en termes d'égalité des genres, si possible pour l'année 2018 ou au plus tard en 2019 ?

Réponse écrite demandée :  Oui  Non

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

**Clarence Chollet**

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Roby Tschopp	Daniel Ziegler	Brigitte Neuhaus
Zoé Bachmann	Armin Kapetanovic	Fabien Fivaz
Sarah Blum	Naomi Humbert	Veronika Pantillon
Céline Vara	Théo Bregnard	Doris Angst
Richard Gigon	Joël Desales	
Diego Fischer	Niel Smith	